

Un tabou est tombé

ÉCOLE

Faut-il supprimer ou limiter le redoublement à l'école ? Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de mettre cette question à l'ordre du jour de la rentrée scolaire. Un tabou tombe enfin. L'utilisation pavlovienne et surabondante du redoublement est une spécialité de la Belgique francophone. À se demander pourquoi nous sommes un des rares pays d'Europe à avoir autant recours au redoublement comme méthode pédagogique. De nombreuses études scientifiques ont démontré l'inefficacité de ce redoublement. Mais voilà, dans notre pays, c'est presque inscrit dans nos gènes : *"Une bonne école est une école qui mofle"*. Les propositions de la rentrée viennent secouer cette croyance collective. Il faut donc saluer l'intention de prendre d'autres chemins que le redoublement pour atteindre les objectifs d'un enseignement de qualité pour tous et pour chacun. La ministre de l'Enseignement, Marie-Dominique Simonet, annonce de nouvelles approches, le soutien à des expériences-pilotes et la participation des acteurs de l'école. La Ligue des familles tient à saisir la balle au bond. Nous voudrions verser au débat l'importance de la remédiation au sein de l'école. Notre enquête publiée au mois d'août (voir le Ligueur du 10 août 2011) a mis en lumière que la remédiation quittait de plus en plus l'école pour aller

vers des marchés privés, lucratifs pour certains et onéreux pour les parents, surtout avec des revenus modestes. C'est une dérive. La remédiation fait partie des missions de l'école et elle doit pouvoir y être organisée de manière performante.

Pour y arriver, un maître-mot : un travail d'équipe qui mobilise des énergies et des compétences multiples. Cela suppose des moyens mais surtout une organisation au sein de l'école qui permette, dans la souplesse, un travail d'équipe pluridisciplinaire. Cette souplesse a probablement un coût. Mieux vaut restreindre les choix d'options en tous genres, de choix à la demande qui éparpillent de manière inégale les ressources et introduire une offre plus maîtrisée qui permette la souplesse d'un travail d'école. La révolution est double. D'un côté, des enseignants, plus largement les personnels éducatifs, qui développent un projet collectif, et de l'autre, des parents qui ne se considèrent pas comme des clients de l'école où l'on vient faire son marché, mais bien comme des utilisateurs d'un service public de qualité pour chaque enfant et pour tous les enfants. Sacré pari ! Difficile à ce stade de dire si les propositions du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles seront suivies des faits. Mais, au risque de se répéter, il faut saluer le fait qu'un tabou est tombé. Et c'est très bien ainsi.